****

**CIF COOPERATIVE**

**«  216 JULES VERNE»**

**44 Nantes**

**CONSTRUCTION D’UN IMMEUBLE DE 37 LOGEMENTS**

**NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE**

DESCRIPTIVE PREVUE PAR L'ARTICLE 18 DU DECRET N°67-1166 DU 22 DECEMBRE 1967 (Journal officiel du 29 juin 1968)

Nota: La présente notice est applicable à la construction de 37 logements collectifs situés 216 Boulevard Jules Vernes à Nantes : « 216 JULES VERNE ».

Les options de certains logements, visant à modifier les prestations de base prévues, ne sont pas reprises dans celle-ci. Il conviendra de se reporter aux commandes "options / choix / modifications" signées par les accédants concernés.

La société se réserve le droit de remplacer un matériau ou un équipement décrit ci-dessous par un autre matériau, si elle s'est assurée de le faire à la suite de difficultés d'approvisionnement ou de mise en œuvre, de cessation de fabrication ou en cas de force majeure. Les matériaux ou équipements de remplacement seront au moins de qualité équivalente.

Du point de vue énergétique, l'opération respectera la RT 2012.

**1 CARACTERISTIQUES**

**TECHNIQUES GENERALES DE**

**L'IMMEUBLE**

**1.1 INFRASTRUCTURE**

**1.1.1 Fouilles** en excavation, évacuation des terres en excédent et mise en remblais des terres disponibles nécessaires.

**1.1.2 Fondations** par fondations profondes de type pieux ancrées au bon sol suivant étude béton armé

**1.2 MURS ET OSSATURE**

**1.2.1 Murs du sous-sol**

- Murs périphériques en béton armé, épaisseur suivant études béton armé

**1.2.2 Murs de façades**

- Murs périphériques en béton armé, épaisseur suivant études béton armé

- Côté intérieur : complexe de doublage avec plaques de plâtre peintes / isolant, épaisseur selon étude thermique.

- Parement extérieur : voile béton armé destiné à rester apparents

**1.2.3 Murs pignons**

Dito §1.2.2

**1.2.4 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)** en béton banché, épaisseur selon étude béton armé.

**1.2.5 Murs ou cloisons séparatives de logements**

Entre logements :

- Murs en béton banché de 20 cm.

Entre logements et locaux divers :

- Murs en béton banché de 20 cm, avec complexe de doublage selon étude thermique si le local jouxtant le logement n'est pas chauffé ou cloison sèche de type SAD.

**1.3 PLANCHERS**

**1.3.1 Planchers bas des logements sur commerce et sur parking**

- Dalle en béton armé dimensionnée selon étude de la structure béton armé avec une avec complexe de doublage selon étude thermique

- Hauteur sous plancher dans les locaux habitables : 2,50 m environ (sauf faux-plafonds ou soffites pour passage des réseaux) ; **2,48 m environ dans les salles de bain et sanitaires (sauf faux-plafonds ou soffites pour passage des réseaux).**

**1.3.2 Planchers des terrasses étanchées** :

Dalle en béton armé, (associée à un complexe d'isolation, étanchéité pour terrasse R+1).

**1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION**

**1.4.1 Entre pièces principales**, cloisons sèches par panneaux monoblocs ou équivalent de 5 cm d'épaisseur, selon désignation des plans.

**1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service**, cloisons sèches par panneaux monoblocs ou équivalent de 5 cm d'épaisseur, selon désignation des plans.

**1.4.3 Entre salles de bains/salle d’eau et WC**

, cloisons sèches démontables par panneaux stratifiés ou équivalent de 10 mm d'épaisseur, selon désignation des plans.

**1.5 ESCALIER D'ACCES AUX APPARTEMENTS**

**1.5.1 Escalier de service** en béton armé

**1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION**

**1.6.1 Désenfumage des cages d'escalier de l'immeuble** conforme à la réglementation en

vigueur.

**1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble VMC** :

Conduits de ventilation mécanique collective en acier galvanisé pour l'extraction de l'air des pièces humides des logements.

Disposition dans les gaines techniques

encloisonnées des logements, ainsi que localement en faux-plafond ou coffre dans le cas de dévoiement.

**1.6.3 Conduits d'air frais**

Dans les logements, entrées d'air dans maçonnerie ou traverse haute des menuiseries pour les séjours et les chambres.

**1.6.4 Conduits de fumée de chauffage individuel gaz**

Sans objet

**1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

**1.7.1 Chutes d'eaux pluviales**

Descentes en PVC rigide M1 passant soit en intérieur du bâtiment, soit apparentes en façade.

**1.7.2 Chutes d'eaux usées**

Chutes EU/EV en PVC rigide M1 passant dans les gaines techniques verticales et recevant les branchements d'évacuation des appareils sanitaires.

**1.7.3 Canalisations en sous-sol**

Chutes EU/EV en PVC rigide M1 passant en parking et locaux sous-sol collectant les eaux usées et eaux vannes.

**1.7.4 Branchements aux égouts**

Les eaux usées, eaux vannes et les eaux pluviales sont raccordées indépendamment au réseau public.

**1.8 TOITURES**

**1.8.1 Toitures – Terrasses**

- Etanchéité bicouche élastomère avec isolation thermique polyuréthane (épaisseur selon étude thermique).

- Protection :

. Terrasses accessibles des logements : platelage bois.

**1.8.2 Souches de cheminées, toiture, ventilations et conduits divers**

- Sorties de ventilations de chutes, sorties en toiture terrasse (courant).

- Sorties de VMC : sorties en toiture terrasse avec réseaux collecteurs et ventilateurs d'extraction disposés en terrasse.

**2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS**

**EQUIPEMENTS**

**2.1 SOLS ET PLINTHES**

**2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales**

Séjour, cuisine et chambre(s), rangement, placard

- Revêtement de sols PVC en lès suivant sélection CIF COOPÉRATIVE de type :

\* Au RDC du bâtiment R+2 : Tapiflex excellence 3LE de chez Tarkett ou équivalent,

\* Etage Bâtiment R+2 et Bâtiment R+6 : Sarlon Habitat 2s3 de chez Forbo ou équivalent,

- Pose collée

- Plinthe sapin finition peinture, ton blanc.

**2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service**

Salle de bains, WC, tous logements

- Revêtement de sols en carrelage PORCELANOSA suivant sélection CIF COOPÉRATIVE ou équivalent.

- Pose collée sur sous couche acoustique.

- Plinthe assortie.

**2.1.3 Sols et plinthes entrées et dégagements**

Tous logements :

- Revêtement de sols PVC en lès suivant sélection CIF COOPÉRATIVE de type :

\* Au RDC du bâtiment R+2 : Tapiflex excellence 3LE de chez Tarkett ou équivalent

\* Etage Bâtiment R+2 et Bâtiment R+6 : Sarlon Habitat 2s3 de chez Forbo ou équivalent,

- Pose collée

- Plinthe sapin finition peinture, ton blanc.

**2.1.4 Sols des terrasses**

Platelage bois.

**2.2 REVETEMENTS MURAUX - FAIENCE**

**2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service**

a) Bains

Faïence PORCELANOSA ou équivalent, suivant sélection CIF COOPÉRATIVE

- toute hauteur au-dessus

et sur le pourtour des douches et

de la baignoire

Totalité des habillages baignoires et des paillasses

- 60x60cm environ au-dessus des lavabos selon plan sur fiche choix.

b) Cuisine (en option)

- Faïence PORCELANOSA suivant sélection CIF COOPÉRATIVE ou équivalent.

**2.2.2 Revêtements muraux dans autres pièces**

Sans objet

**2.3 PLAFONDS**

Plafonds béton, enduit pelliculaire, finition peinture blanc mate et localement plafonds techniques en plaque de plâtre peintes

**2.4 MENUISERIES EXTERIEURES LOGEMENTS**

- Les menuiseries extérieures des baies des logements seront réalisées en aluminium anodisé.

- Quincaillerie

- Double vitrage adapté au dimensionnement et aux exigences acoustiques et thermiques

**2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET**

**OCCULTATION**

**2.5.1 Volets roulants alu**

- Occultations réalisées au droit des ouvertures par des volets roulant aluminium sur les menuiseries en Rdc sur balcon, et les menuiseries des T1 sur balcon. Teintes au choix de l’architecte

**2.5.2 Volets coulissants aluminium anodisé**

- Occultations réalisées au droit de l’ouverture par un volet coulissant aluminium anodisé, sur toutes les menuiseries des pièces donnant sur la venelle (bâtiment R+6) et donnant sur le jardin (bâtiment R+2)

**2.5.3 Volets coulissants et pliants en aluminium anodisé**

- Occultations réalisées au droit de l’ouverture par un volet coulissant et pliant sur toutes les menuiseries des pièces du niveau R+6, ainsi que sur toutes les menuiseries des pièces situées dans la faille au droit du Hall d’entrée en façade sur boulevard Jules Verne et façade sur jardin .

**2.6 MENUISERIES INTERIEURES**

**2.6.1 Huisseries et bâtis**

Huisserie métallique et cadre en bois

**2.6.2 Portes intérieures**

Les portes courantes seront constituées de la façon suivante :

- huisserie métallique

- porte âme alvéolaire postformée ou gravée

- paumelles

- serrure à mortaiser bec de cane, garniture

**2.6.3 Portes palières intérieures**

- Les blocs portes palières intérieures auront un affaiblissement acoustique de Rw 41dB.

- Serrure A2P\* 3 points, parement prépeint, microviseur

- Combinaison des serrures avec les portes d'accès aux locaux encombrants, caves et 2 roues commun et privatif.

**2.6.4 Portes palières extérieures**

- Les blocs portes palières extérieures auront un affaiblissement acoustique de Rw 44dB.

- Serrure A2P\* 3 points, parement prépeint, microviseur

- Combinaison des serrures avec les portes d'accès aux locaux encombrants, caves et 2 roues commun et privatif.

**2.6.5 Portes de placards GTL**

- Portes à la française métallique, finition ton blanc.

- Localisation suivant plans

**2.6.6 Portes des placards** : en option.

**2.7 SERRURERIE ET GARDE CORPS**

**2.7.1 Garde-corps**

- Ossature en acier galvanisé thermolaqué

-Remplissage à barreaudage vertical en plat acier.

**2.8 PEINTURES - PAPIERS - TENTURES**

**2.8.1 Peintures intérieures**

*Toutes les peintures font l’objet d’une couche de préparation et de 2 couches de finitions.*

2.8.1.1 Sur menuiseries

Peinture finition satinée - ton blanc.

2.8.1.2 Sur murs

Peinture finition mate lessivable

2.8.1.3 Sur murs des placards

Peinture finition mate lessivable - ton blanc.

2.8.1.4 Sur plafonds

Peinture acrylique mate lessivable

2.8.1.5 Sur canalisations

1 primaire et 2 couches satinée - ton blanc.

**2.8.3 Papiers peints**

Sans objet.

**2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS**

**2.9.1 Equipements ménagers**

2.9.1.1 Bloc évier- robinetterie

(en option)

**2.9.2 Equipement sanitaire et plomberie**

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

- Chaque logement sera alimenté à partir d'une colonne montante en tube cuivre ou PVC, disposées dans une gaine technique palière.

Origine : local eau en sous sol avec comptage général avec adduction.

- La dérivation s'effectuera vers chaque appartement en tube cuivre ou PER.

- La distribution eau froide sera en cuivre ou en PER, à l'intérieur des logements.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage :

- Chaque logement sera alimenté à partir d'une colonne montante bouclée en tube cuivre ou PVC, disposées dans une gaine technique palière.

Origine : local chaufferie en sous sol

- La dérivation s'effectuera vers chaque appartement en tube cuivre ou PER.

- La distribution eau chaude sera en cuivre ou en PER, à l'intérieur des logements.

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle

Sans objet

2.9.2.4 Evacuations

- Les évacuations seront réalisées en tubes PVC NFE ME raccordés aux chutes collectives.

- Chutes Eaux Usées et Eaux Vannes de type séparatives ou CHUTUNIC en gaine technique.

2.9.2.5 Distribution du gaz

: Sans objet

2.9.2.6 Branchements en attente

- Une attente pour lave linge et une attente pour lave-vaisselle par logement, comprenant robinet applique avec rosace et vidange en attente type siphon avec bouchon en PVC (résistant aux eaux bouillantes), disposition en cuisines suivant plans.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

Appareils de couleur blanche, implantation, type, dimensions et nombre selon plans dans les salles de bains, salles d'eau et wc :

**Baignoires :**

- Baignoire en acier émaillé de 170 x 70 cm selon plans, type Contesa de marque ROCA ou équivalent

- Robinetterie mitigeuse

- Ensemble de douche avec flexible et douchette + support type téléphone.

**Receveurs de douche :**

- Receveurs de douche encastrés avec seuil inférieur à 2 cm en acrylique, dimensions suivant plans avec bonde siphoïde extra-plate, de marque IDEAL STANDARD ou équivalent.

- Robinetterie mitigeuse.

- Ensemble de douche avec flexible et douchette + barre support murale

**WC :**

- Cuvette en porcelaine vitrifié, type Noé de marque IDEAL STANDARD ou équivalent.

- Réservoir attenant équipé d'un mécanisme silencieux à bouton poussoir double chasse.

- Abattant double blanc.

**Meuble vasque :**

- Vasque encastrée sur meuble vasque 2 portes ou tiroirs, largueur de 60cm, sur pieds **ou plan vasque suspendu autoportant (mobilier compatible PMR si nécessaire)**

- Miroir + éclairage.

- Mitigeur mono trou avec vidange

2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie de type mitigeur monocommande à tête céramique avec classement NF – ECAU, modèle équipé d'une butée de limitation de débit et d'une bague de réglage de température :

- Mitigeurs monocommande de marque Grohe de la gamme Bauedge ou équivalent.

(Mitigeur thermostatique en option)

**2.9.3 Equipements électriques**

2.9.3.1 Type d'installation

Implantation et équipement conformes à la norme NFC 15100 et suivant plans.

2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant prescriptions de la NFC 14100.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce (suivant plans)

L'appareillage sera encastré, tous les points lumineux seront munis de « DCL » (Dispositif de Connexion Luminaire), boîtiers encastrés, la répartition des prises sera réalisée conformément aux normes en vigueur.

**Hall d'entrée - Dégagement**

- 1 ou 2 points lumineux commandés en simple allumage ou va et vient.

- 1 prise de courant 16A bi + T.

**Séjour**

- 1 point lumineux commandé en simple allumage ou va et vient

- 1 prise de courant 16A bi + T par tranche de 4m² avec un minimum de 5 prises.

**Cuisine**

-1 point lumineux commandé en simple allumage,

- 4 prises 16A bi + T à hauteur en dehors de l'emprise cuve évier et cuisinière,

- 1 prise 16 A bi + T 1.2 de hauteur près de l’interrupteur,

- 1 prise de courant 16A bi + en plinthe,

- 1 PC 16A bi + T 1.80m de hauteur pour hotte.

- 1 sortie de fils 32A + T pour appareils de cuisson,

- 1 prise de courant 20A spécialisée pour Four,

- 1 prises de courant 16A spécialisée pour lave-vaisselle,

- 1 PC 16A bip + T spécialisée pour lave-linge.

- En option : 1 applique type D au-dessus de l'évier, commande en simple allumage,

**WC**

- 1 point lumineux au centre commandé en simple allumage

- 1 prise de courant bi + T 16 A en hauteur **Chambre (s)**

- 1 point lumineux au centre commandé en simple allumage

- 3 prises de courant bi + T 16A

- 1 prise de courant bi + T 16 A supplémentaire en hauteur pour la chambre principale

**Bains**

- 1 point lumineux en plafond commandé en simple allumage

- 1 applique classe 2 au-dessus du lavabo, selon possibilité désignation des plans.

- 2 prises de courant bip + 16A 1.20m de hauteur.

- 1 liaison équipotentielle comprenant la mise à la terre de la baignoire (bac + tuyauterie)

**Rangement**

- 1 point lumineux au centre commandé en simple allumage

- 1 prise de courant bi + T 16 A pour les rangements.

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

- 1 carillon 2 tons basse tension

- 1 bouton poussoir avec porte étiquette à la porte palière de chaque logement

**2.9.4 Chauffage, ventilation**

2.9.4.1 Type d'installation

- Chaufferie collective gaz à partir des 2 générateurs en sous-sol.

- Ventilation mécanique contrôlée simple-flux hygroréglable B

2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces des logements de l'immeuble pour une température extérieure de - 5°C

-de19°C dans toutes les pièces du logement équipées de radiateurs

-de 21°C dans les salles d'eau des logements

2.9.4.3 Appareil de chauffage

- Radiateurs eau chaude de type panneau acier habillé.

- Régulation sur robinet thermostatique NF.

- Alimentation hydraulique de chaque radiateur depuis les générateurs réalisée en tubes cuivre ou PER.

2.9.4.4 Conduits de fumée :

Sans objet.

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

- Ventilation collective de type mécanique simple flux hygroréglable B, groupe d'extraction placé en terrasse, selon indication des plans

- Bouches d'extraction disposées dans les cuisines, WC, salles de bains et celliers.

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Grilles d'entrée d'air frais disposées dans les menuiseries extérieures ou dans la maçonnerie dans les pièces principales (séjour et chambres).

**2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement**

2.9.5.1 Placards : en option

2.9.5.2 Pièces de rangement : sans objet

**2.9.6 Equipement de télécommunication**

2.9.6.1 Radio-télévision

- 1 prise placée dans le séjour et 1 prise placée dans la chambre principale.

2.9.6.2 Téléphone

1 prise RJ 45 est prévue dans le séjour et chaque chambre.

**2.9.7 Autres Equipements**

Sans objet.

**3 ANNEXES PRIVATIVES**

**3.1 PLACES DE STATIONNEMENT EN SOUS-SOL**

**Sans objet**

**3.2 PARKINGS EXTERIEURS**

**Sans objet**

**3.3 LOCAL VELOS INTERIEUR**

Sol en béton peint

Fermeture sur le parc de stationnement par murs bétons ou maçonnerie.

Porte : pleine avec serrure à clé

**3.4 CAVES**

- Dalle béton armé finition surfacée en sol et dalle de béton armé avec ou sans isolant en sous face en plafond suivant la localisation

- Murs : béton, parpaing ou voile béton armé, suivant plans. Finition brute.

- Portes : porte métallique avec condamnation par clé du logement

Les caves sont livrées sans finitions

**4 PARTIES COMMUNES**

**INTERIEURES A L'IMMEUBLE**

**4.1 HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE**

**4.1.1 Sols**

- Carrelage en grès cérame dimension selon plans d’aménagement, plinthes assorties, modèle et teinte suivant choix de l’architecte.

- Tapis essuie pied encastré dans hall.

**4.1.2 Parois**

- Miroir

- Revêtement par peinture satinée

- Revêtement par peinture décorative satinée d’aspect métallisé

**4.1.3 Plafond**

- Faux plafonds en plaque de plâtre perforé non démontable.

**4.1.4 Eléments de décoration**

Suivant plan de décoration de l'architecte

**4.1.5 Portes d'accès extérieur, système de fermeture et appel des occupants de l'immeuble**

- Ensembles menuiserie acier thermolaqué avec vitrage de sécurité

- Porte à 2 vantaux + châssis fixes latéraux, suivant plans

- Condamnation par ventouses électromagnétiques

- Contrôle d'accès portes hall par vidéophone complété par système de lecture de badge "Vigik".

**4.1.6 Boîtes aux lettres et à paquets**

Une boîte aux lettres encastrée par logement conforme aux normes PTT, disposition selon les plans de l'architecte

**4.1.7 Tableau d'affichage**

Indépendant des boîtes aux lettres, avec porte vitrée et clés

**4.1.8 Equipement électrique**

- Eclairage par luminaires de type C spot encastré suivant plan de décoration et commandé par détecteur de mouvement.

- 1 prise de courant 16 A bip + T.

**4.2 CIRCULATIONS DES ETAGES**

**4.2.1 Sols**

- Moquette ou carrelage en grès cérame dimension selon plans d’aménagement, plinthes assorties, modèle et teinte suivant choix de l’architecte.

**4.2.2 Murs**

- Revêtement par peinture projetée décorative

**4.2.3 Plafonds**

Faux - plafonds acoustiques en plaques de plâtre perforé, finition peinture blanche

**4.2.4 Portes**

Portes à âmes pleines finition peinture ou stratifiée.

**4.2.5 Equipement électrique**

- Luminaires de type C pour les circulations de la cage A, spot encastré en plafonds commandés par détecteurs de mouvement

- Luminaires de type B pour les paliers des cages B et C, applique type SAMMODE ou équivalent

-1 prise de courant par niveau, répartition selon plans dans gaines services généraux.

**4.3 CAGE D'ESCALIER**

**4.3.1 Sols des paliers**

Rez-de-chaussée : Grés cérame identique à celui du hall d’entrée

R+1 au Dernier niveau : Peinture de sol

**4.3.2 Murs**

Murs en béton banché finition peinture projeté décorative ou lasure

**4.3.3 Plafonds**

Peinture ou lasure

**4.3.4 Escalier**

- Sous-face escaliers en béton armé finition peinture.

- Main courante en acier

**4.3.5 Chauffage – Ventilation**

Sans objet

**4.3.6 Eclairage**

-Luminaires de type B En applique commande par détecteurs de présence

- L'ensemble des points lumineux est défini par les plans électricité

**4.4 LOCAUX TECHNIQUES**

**4.4.1 Local poubelles**

- Local poubelles en rez-de-chaussée

- Murs finition peinture

**4.4.2 Local Entretien**

- Sans objet

**5 EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE**

* 1. **ASCENSEUR**

Bâtiment en R+6 :

* 1 ascenseur desservant tous les niveaux pour bâtiment R+6

Sol en carrelage, modèle et teinte suivant choix de l’architecte.

Bâtiment en R+2 : Sans objet

**5.2 TELECOMMUNICATIONS**

**5.2.1 Téléphone**

Raccordement au réseau France Télécom par branchement agréé.

**5.2.2 Antenne TV - TNT et radio FM**

Installation collective, descente dans l'immeuble et raccordements individuels

**5.2.3 Précablage de l’immeuble en fibre optique**

**5.3 RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION**

**DES ORDURES MENAGERES**

Sans objet.

**5.4 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX**

Suivant réglementation en vigueur

**5.5 ALIMENTATION EN EAU**

**5.5.1 Comptages généraux**

- Le compteur général est prévu dans le local eau en sous sol.

- Le concessionnaire met en place en citerneau un comptage général pour l'alimentation du bâtiment.

**5.5.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau**

- Selon besoins

**5.5.3 Colonnes montantes**

- L'alimentation individuelle des logements collectifs s'effectuera à partir des colonnes en tubes cuivre ou PVC avec anti-bêlier disposés en gaine technique palière

**5.5.4 Branchements particuliers**

- Dérivation par logement ou services communs (poubelles) du bâtiment disposé en gaine palière avec manchette permettant la pose de compteurs individuels en location gérés par le concessionnaire

- Alimentation des logements depuis dérivation en tube cuivre ou PER.

**5.6 ALIMENTATION EN GAZ**

Sans objet

**5.7 ALIMENTATION EN ELECTRICITE**

**5.7.1 Comptages des services généraux**

A partir des gaines techniques palières ou du local technique

**5.7.2 Colonnes montantes**

Suivant les normes EDF

**5.7.3 Branchements et comptages particuliers**

Dans les gaines techniques du logement.

**6 PARTIES COMMUNES**

**EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET**

**LEURS EQUIPEMENTS**

**6.1 VOIRIE ET PARKINGS**

**6.1.1 Voies d'accès**

- L’accès véhicules au parking se fait depuis le boulevard Jules Verne

- Les accès piétons se font depuis le hall d’entrée ou depuis un accès extérieur situé sur le pignon Est du bâtiment R+2

**6.1.2 Parking**

- Parking souterrain situé sous le bâtiment, composé de 40 places destinées aux logements

- Local vélo

**6.2 CIRCULATIONS DES PIETONS**

**6.2.1 Accès aux entrées**

Les cheminements piétons extérieurs d’accès aux entrées sont en dalles de béton désactivé teinté dans la masse

**6.3 ESPACES VERTS**

**6.3.1 Plantation d'arbres, arbustes, fleurs**

Les essences et les quantités sont définies suivant le plan de masse, dans le jardin en cœur d’îlot et le long de la venelle sud.

**6.3.2 AIRE DE REPURGATION**

Suivant prescriptions du permis de construire.

**6.4 ECLAIRAGE EXTERIEUR**

**6.4.1 Eclairage extérieur en cœur d’îlot.**

Eclairage type borne, assurant 20 lux moy. Cheminement handicapés : selon la norme

**6.6 RESEAUX DIVERS**

**6.6.1 Eau**

- Raccordement sur le réseau public conformément aux normes en vigueur à partir du branchement réalisé en limite de propriété.

**6.6.2 Gaz**

Raccordement à partir du coffret de branchement du concessionnaire Gaz.

**6.6.3 Electricité**

Branchement réalisé conformément aux exigences EDF.

**6.6.4 Postes d'incendie, extincteurs**

Prestation à la charge du promoteur.

**6.6.5 Egouts**

Branchement conforme aux exigences de la Ville de Nantes, collecte par canalisations PVC jusqu'aux regards de branchement sous voirie.

**6.6.6 Evacuation des eaux de pluies et de ruissellements sur les voiries, espaces verts**

Raccordement au réseau EP conforme aux exigences de la ville de NANTES, collecte par canalisations PVC jusqu'à une cuve tampon et aux regards de branchement sous voirie.